

Les mots migrants

Henriette Walter et Marie Poinot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/880>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.880

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2010

Pagination : 130-136

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Henriette Walter et Marie Poinot, « Les mots migrants », *Hommes & migrations* [En ligne], 1288 | 2010, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/880> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.880

Les mots migrants

Entretien avec Henriette Walter, linguiste
réalisé par Marie Poinot, rédactrice en chef de la revue

Sans titre, Aghilas, 2008 © Accueil Goutte d'Or

La richesse de la langue française ne peut se comprendre hors de l'histoire de ses contacts avec les autres peuples et leurs langues.

Car, à l'instar des hommes, la vie des langues foisonne d'aventures qui façonnent leur identité. Professeure émérite de linguistique à l'université de Haute-Bretagne à Rennes et directrice du laboratoire de phonologie à l'École pratique des hautes études à la Sorbonne, la linguiste Henriette Walter revient sur les échanges et les emprunts qui sont au cœur de la communication humaine.

H&M : Votre parcours personnel vous portait-il déjà à vivre entre plusieurs langues ?

H. W. : J'ai eu la chance de naître en Tunisie, à Sfax, la "perle du Sahel", une ville où plusieurs langues étaient parlées conjointement : nous parlions français à la maison, l'italien avec mon grand-père paternel et à l'école italienne. J'ai ainsi appris à écrire et à lire d'abord en italien puis, à neuf ans, je suis passée à l'école française sans trop de difficultés. Ensuite, j'ai étudié à Paris pour faire une licence d'anglais, en dehors du sérail des spécialistes qui travaillent sur la langue française. Ce qui m'a permis d'acquérir une plus grande liberté par rapport au français, pour le décrire avec un œil extérieur et en comparaison avec d'autres langues.

La langue française est-elle ouverte aux apports étrangers ?

H. W. : En France, nous sommes très respectueux vis-à-vis de la langue française, y compris lorsqu'on la parle avec difficulté. Il y a une espèce de vision spirituelle de cette langue, qu'on sacralise, qu'on semble avoir peur de toucher. Or, cette langue imaginée n'est pas celle qui se parle vraiment. Cela vaut également pour les personnes les plus compétentes, qui ont fait des études et qui sont des spécialistes de la littérature. Par exemple, lorsque les amateurs de l'imparfait du subjonctif parlent, deux fois sur trois, ils en usent mal.

À l'heure actuelle, si les Français se laissent influencer par l'anglais, c'est davantage dans le domaine du vocabulaire plutôt qu'en syntaxe. Ce n'est pas le cas au Québec ou surtout en Louisiane, où la syntaxe peut être très fortement affectée. En France, on adopte les mots anglais pour fabriquer des mots français.

Qu'est-ce qui distingue le français parlé et le français écrit ?

H. W. : Il existe un net décalage entre la version orale et la version écrite de la langue. On le voit lorsque l'on essaye de transcrire mot à mot un texte oral, cela ne marche pas. Entre l'écrit et l'oral, il y a une différence de syntaxe : un texte écrit comporte une succession de phrases qui articulent une pensée. Il nécessite des subordonnées, qui sont moins naturelles lorsque l'on parle. Ce décalage est sensible lorsque l'on écoute des conférenciers qui lisent leur texte : c'est très ennuyeux et difficile à suivre. Les Italiens ou les Espagnols ont des structures linguistiques qui fonctionnent très bien avec les subjonctifs présent et imparfait. En français, on ne les utilise plus ou peu, et ceux qui les emploient donnent l'impression d'être très prétentieux.

Faut-il prévoir que la littérature conserve cette rigueur de vocabulaire et de syntaxe ?

H. W. : Je pense qu'il est bon de conserver les deux formes différentes, la langue écrite et la langue orale. La langue française a été nettement codifiée à partir du XVII^e siècle

avec la naissance de l'Académie française. Dès ce moment, l'usage de la langue est devenu très sourcilieux. Par exemple, on regarde attentivement si les mots employés existent ou pas : hier encore, j'ai entendu quelqu'un prononcer un mot parfaitement fabriqué en français et s'interroger tout de suite après sur son existence. Dans ces cas-là, j'ai envie de dire : "Et alors ? Vous avez prononcé un mot formé selon les règles de la langue française. Pour cette simple raison il va exister, puisque vous l'avez employé." Si on relisait Rabelais, ou Ronsard, on verrait qu'ils osaient faire des choses nouvelles au niveau de la langue écrite, au XVI^e siècle ! Mais, pour certains, la langue française, tel un monument, doit être gardée intacte. Or les apports étrangers l'ont toujours servi et enrichi.

Chaque migration importante sur le territoire français aurait-elle eu une incidence sur la langue française ?

H. W. : Parcourir l'histoire de la langue française permet d'observer quels ont été les principaux enrichissements et les trajectoires. Le premier apport est celui du vieux germanique, du francique, cette langue importée par les Francs. Plusieurs tribus germaniques parlant des langues germaniques sont arrivées en Gaule (Alamans, Burgondes, Saxons, Wisigoths, etc.), mais elles ont laissé très peu de traces en comparaison des Francs. Leur influence s'explique par la durée de leur présence, mais surtout par leur installation dans le nord de la France, où ils nous ont même laissé une langue, le flamand, qui est une langue germanique.

Il est intéressant de comparer l'influence importante du francique avec celle, plus restreinte, de la langue des Vikings, qui sont arrivés plus tard et parlaient des langues scandinaves. Ils ont laissé peu de traces, sur le dialecte normand, car ils ont très vite oublié leur langue pour adopter celle du territoire où ils se sont implantés.

La deuxième étape serait l'invasion barbare, ou mieux mauresque, qui vient de l'Espagne ?

H. W. : Attention, le terme "barbare" vient du grec et désigne justement l'étranger, celui qui ne parle pas la langue grecque. Évidemment, il s'emploie aujourd'hui avec des guillemets.

Au Moyen Âge, la langue arabe est arrivée non pas avec les militaires, mais avec les savants, dont les plus grands à cette époque étaient arabes. Ce sont les Arabes qui ont fait connaître en Europe de nombreux manuscrits grecs dont ne disposaient pas les Européens. Ils ont permis la préservation et la transmission de ce savoir, grâce notamment aux écoles de traducteurs qui étaient installées en Espagne et attiraient les savants d'un peu partout en Europe – de France, d'Angleterre, d'Italie, etc.

Au début, les textes ont été traduits en latin, car c'était la langue internationale, écrite dans tous les pays d'Europe et elle l'est restée jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Les hommes connaissant l'arabe et le latin étaient souvent des juifs, voyageurs aussi bien

dans les langues que dans les pays, qui ont donc servi de truchement. Ce dernier mot est amusant, car il vient de l'arabe et signifie "interprète".

L'arabe arrivé en Europe à cette époque était l'arabe classique, et non pas l'arabe parlé. Ce dernier n'est apparu que plus tard, avec la colonisation. Les vocabulaires de la médecine et de la botanique, pour ne prendre que ces deux exemples, sont riches de mots d'origine arabe, que l'on ne reconnaît plus aujourd'hui comme tels.

Après l'arabe, quel a été l'apport majeur des langues étrangères au français ?

H. W. : On oublie souvent l'apport des langues régionales, qui pendant longtemps ont été considérées comme des langues de paysans, et non pas des langues de gens cultivés. Beaucoup de mots ont perduré et l'on oublie, par exemple, que le mot *échantillon* est d'origine lyonnaise. Il y a une série d'innovations linguistiques propres aux langues régionales. Ce sont parfois des langues romanes, comme le normand ou le picard, le provençal ou le gascon et parfois des langues non latines, comme le breton, le flamand ou même le basque. Le cas du basque est intéressant car cette langue a résisté à toutes les invasions, aussi bien celtique, latine, que germaniques ou arabes, puis aux langues des pouvoirs étatiques, le castillan d'un côté et le français de l'autre.

Le fait que le français devienne la langue de l'unité nationale introduit-il une rupture ?

H. W. : À partir de la fin du XVIII^e siècle, il a fallu apprendre le français à l'école, mais les langues régionales ont continué de vivre tout au long du XIX^e siècle. La Révolution a exigé qu'il y ait une seule langue pour une seule République, que tous les Français parlent une même langue, mais cela a posé de nombreux problèmes. Au travers de son enquête, l'abbé Grégoire a mené la première étude sociolinguistique de France : il s'est posé la question de savoir ce qu'étaient les langues régionales et si elles vivaient encore. Le résultat a montré que seulement 20 % de la population parlait effectivement le français. De là est venue l'idée géniale de mettre dans chaque école un instituteur chargé de l'enseignement du français. Le corollaire de cette idée géniale, en raison de l'exigence de langue unique, a été l'élimination des autres langues des Français. Comme trop peu de candidats maîtrisaient la langue, les écoles normales ont été créées pour enseigner le français aux instituteurs.

Observe-t-on à cette époque une sorte de raidissement de la relation du français aux langues étrangères ?

H. W. : Je ne le pense pas car, depuis le Moyen Âge, il y a eu beaucoup d'emprunts à l'italien. Au XVI^e siècle, le français a même failli disparaître, se transformer en une sorte d'italien abâtardi. Encore au XVIII^e siècle, la langue italienne a pénétré très largement

le français. Lorsque j'ai écrit mon livre sur les mots français venus de l'italien, par exemple, je vérifiais l'étymologie des mots à l'aide de deux dictionnaires, l'un français et l'autre italien. Je trouvais parfois des mots signalés dans le dictionnaire italien comme d'origine française, et vice versa ! Le français et l'italien sont un peu comme deux sœurs qui s'aiment bien et qui se seraient partagées leurs vêtements.

Il y a eu aussi, mais dans une moindre mesure, des emprunts faits à l'espagnol. Le cas de l'allemand est curieux : on trouve des mots qui ont été inventés en Allemagne à partir de mots grecs ou latins. *Statistique* par exemple, est un mot latin qui nous est parvenu via l'allemand, alors qu'on aurait pu l'emprunter, en français, directement au latin.

L'anglais d'Angleterre, qui a accompagné l'industrialisation, est arrivé également par le biais du sport. *Tennis* est d'ailleurs un mot d'origine française qui nous est revenu par l'anglais : il était utilisé au Moyen Âge pour dire "tenez", une façon de signifier au concurrent "Je lance la balle". Il y a eu aussi des mots liés aux vêtements, comme *redingote*, qui provient de *riding coat*, le vêtement qui s'utilisait pour faire du cheval, même si personne ne s'en souvient.

Ensuite, l'anglais d'Amérique, de plus en plus imité par l'anglais d'Angleterre par le biais de toutes les séries télévisées provenant d'outre-Atlantique, est venu influencer le français. Il est intéressant de comparer cette histoire de l'anglais d'Angleterre et de l'anglais d'Amérique avec le portugais et le portugais du Brésil, car c'est la même dynamique. D'abord, la langue portugaise s'est imposée au Brésil, donnant vie à des usages différents de ceux du Portugal, et maintenant c'est le brésilien qui influence le portugais du Portugal à cause des séries produites au Brésil.

Quelle a été la dernière grande étape historique des apports linguistiques au français ?

H. W. : Avec la colonisation, beaucoup de mots arabes sont parvenus en France par les militaires. Des formes linguistiques particulières sont donc arrivées oralement et ont été transformées par la suite. Ces mots se sont donc implantés, ils ont vécu, ont été modifiés et ont proliféré. Par exemple, il y a eu *kif kif*, qui veut dire "c'est la même chose", puis le *kif*, le plaisir, puis encore le verbe *kiffer*. Il y a bien là une dérivation qui montre la façon dont le mot initial s'est intégré dans la langue française.

Une tendance propre aux langues serait-elle de tendre vers la simplification ?

H. W. : Je ne sais pas si c'est aussi simple. Ce qui paraît se simplifier d'un côté se complique de l'autre. On croit que l'on va vers la simplification car on préfère des mots à la fois brefs et polysémiques, que l'on peut adapter à d'autres circonstances. Mais cela complique plutôt les choses, car on n'est pas toujours sûr d'avoir compris le

sens que l'interlocuteur veut donner au mot. En même temps, si les choses se compliquent, c'est bon signe, car cette complexité va nécessiter une analyse pour parvenir à communiquer. Cela implique de parvenir à mieux connaître sa propre langue, tout en réfléchissant sur la langue de l'autre.

Que pensez-vous de l'idée selon laquelle la pratique du français s'appauvrit car les jeunes auraient de moins en moins de vocabulaire ?

H. W. : Les jeunes ont du vocabulaire. Ils en ont peut-être moins que leurs parents dans certains domaines mais, par ailleurs, si on les écoute bien, on s'aperçoit qu'il y a une grande quantité de mots et d'expressions de jeunes qui nous sont incompréhensibles. La langue des jeunes n'est donc pas si pauvre. Eux-mêmes n'acceptent pas forcément tout au niveau de la langue. J'ai pu constater, lors d'un travail sur l'argot et notamment sur le verlan, comment les jeunes refusent les nouvelles "verlanisations" qui sont faites par des adultes, par les "autres". C'est leur langue, eux seuls ont, pensent-ils, le droit de la faire évoluer. Certaines formes nées du verlan se sont lexicalisées, comme *ripoux*, mais la mode du verlan est peut-être un peu passée.

Certains effets de mode sont très brefs, c'est-à-dire qu'ils se démodent vite. Par exemple, les mots *branché*, puis *câblé*, ne sont plus "tendance".

En matière de prononciation, on dit, par exemple, que ceux qui ont un accent régional ou étranger, sont des personnes qui ne prononcent pas comme le français à Paris. En ce qui me concerne, venant de Tunisie, je n'ai pas tout accepté de ce que j'ai entendu lors de mon arrivée à Paris. J'ai notamment conservé ma distinction pour certaines prononciations, par exemple entre les voyelles nasales de *brin* et de *brun*. Cela ne se fait peut-être pas toujours de manière consciente, c'est quelque chose qui permet en quelque sorte de manifester sa propre identité.

Paris reste-t-il l'épicentre de la langue française ?

H. W. : J'aime faire la distinction entre le "Paris creuset" et le "Paris terroir". Le "Paris terroir", c'est comme le "Toulouse terroir" ou le "Strasbourg terroir", il désigne des particularités linguistiques d'un lieu, alors que le "Paris creuset" est le lieu où s'amalgament toutes les influences venues d'ailleurs.

Ce qui me paraît en tout cas intéressant, c'est plutôt de voir le nombre important d'étrangers qui écrivent en français et non pas dans leur langue d'origine.

Vous avez parlé de la vivacité du français à l'étranger, qui n'a rien à envier à l'anglais et qui prouve qu'il ne perd pas du terrain...

H. W. : Beaucoup de mots français ont un usage international, comme le vocabulaire de la gastronomie, bien entendu, ou de la mode ; des mots que se sont appropriés les

langues étrangères. Par exemple, j'ai été intéressée de voir que le mot *garage* est présent dans pratiquement toutes les langues d'Europe, et plus ou moins prononcé à la française. En arabe, le vocabulaire de la mécanique, des voitures, c'est du français arabisé, prononcé à la façon arabe.

Prenons le mot français *champignon* : en anglais, cela se traduit par *mushroom* qui est un mot français, *mousseron*, prononcé et écrit à l'anglaise. De plus, le sens a été changé puisque *mousseron* désigne une espèce de champignon et non pas l'ensemble de tous les champignons. En passant à l'anglais, ce mot a perdu son statut spécifique et s'applique désormais à tous les champignons. Le mot *champignon* lui-même a été également emprunté par l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand. Pourtant, *champignon* n'indique pas n'importe quel champignon dans toutes ces langues, mais uniquement le champignon de Paris ! Des mots passent dans les autres langues, qui les intègrent en changeant leur prononciation, leur écriture, leur signification.

Les territoires francophones sont-ils en train de diminuer, de passer à d'autres langues ?

H. W. : Il faut veiller à distinguer deux choses. D'une part, il y a l'idée de la francophonie politique, des Sommets de la francophonie ; l'idée de la France comme terre d'accueil de la culture francophone (alors que, de ce point de vue-là, dans la pratique, le Canada est beaucoup plus actif que la France). D'autre part, il y a l'idée de la francophonie comme pratique de la langue française. Pour ce dernier aspect, dans tous les centres culturels français, on craint la montée de l'espagnol. Cette langue, parlée par une grande partie de l'Amérique latine, est le concurrent direct du français dans le monde.

Curieusement, lorsque l'on parle de la francophonie, on ne pense pas à la France, mais on fait toujours référence aux autres. Cela me vexe, car pourquoi seraient francophones les Canadiens, les Africains, les Belges... Et les Français ? Il faut le rappeler : "Je suis française, et moi aussi je suis francophone."

Est-il vain de penser qu'on peut continuer à défendre la langue française ?

H. W. : Il est certain qu'on peut le faire mais je ne sais pas si l'on met tous les moyens en œuvre. Quoi qu'il en soit, l'intérêt renouvelé des gens (et même des étrangers) pour cette langue ne laisse pas de m'étonner... et de me réjouir. ■